



convocation au commissariat

Par perla, le 11/07/2009 à 15:06

Bonjour,

mon mari a reçu une convocation ce matin pour se présenter au commissariat de bagnolet, alors que normalement c'est le commissariat des lilas qui s'occupe de notre secteur. c'est marqué que la convocation est faite à la demande du bureau des délégations judiciaires. le motif n'est pas mentionné mais une phrase ; "pour affaire vous concernant", on lui a demandé de se munir d'une pièce d'identité.

Nous ne voyons pas du tout de quoi ça pourrait s'agir, j'ai appelé au commissariat mais on m'a dit que l'agent responsable n'est pas là, et que je devrais rappeler lundi. mais en fait je ne pourrai pas tenir jusqu'à lundi car ça m'agace un peu, la personne qui nous convoque est un gardien de la paix, et le tampon sur la lettre appartient à la direction départementale des polices urbaines.

Quelqu'un pourrait-il me dire ce qu'il en pense de la situation, ? que pourrait être le motif ? ce genre de convocation cache-t-il quelque chose de grave ?

Merci pour votre aide.